

BTSA Technico-Commercial Animaux d'Elevage et de Compagnie

■ CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV (Bac général, technologique, professionnel ou Brevet Professionnel)
- Signer une convention de formation ou un contrat d'apprentissage

EXAMEN

 Diplôme d'Etat de niveau V du Ministère de l'Agriculture obtenu à partir d'un contrôle continu en cours de formation et de 3 épreuves terminales

■ VERS QUELS METIERS

- Manager de rayon animalerie
- Technico-commercial spécialisé en distribution de produits d'animalerie
- Responsable de secteur itinérant
- Eleveur d'animaux de compagnie

■ DANS QUELLES ENTREPRISES

- Animalerie/Jardinerie
- Animalerie spécialisée
- Grossiste ou fournisseur du secteur
- Elevage, pension
- Service aux animaux familiers (toilettage, dressage...)

■ UN TREMPLIN POUR...

- Diplôme de niveau VI (Licence, Bachelor)
- Vie active



MFR Saint Flo 1, chemin d'Avaud Saint Florent des Bois 85310 RIVES DE L'YON MFR MFR SAINT FLO MFR SAINT FLO Contact: Marlène CLOCHARD

LA FORMATION EN CENTRE

DUREE: 2 ans

- 40 semaines à la MFR
- 64 semaines en entreprise

RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 2 semaines en entreprise

STATUTS

- Etudiant (possibilité gratification)
- Apprenti

COUT DE LA FORMATION *

- Etudiant
 - Formation: 350,00 € (prise en charge possible par l'entreprise de stage, partielle ou totale)
 - Demi-pension : 30,00 € - Adhésion : 0,80 €

Apprenti

- Formation prise en charge par l'OPCO
- Demi-pension : 30,00 €
- Adhésion: 0,80 €
- Apprentis : aides restauration à déduire de la demi-pension
- * Coût mensuel 2019/20 sur 10 mois de Septembre à Juin

CONDITION DE SCOLARITE

- Demi-pensionnaire
- Possibilité d'hébergement extérieur

OBJECTIFS

- Acquérir une formation supérieure en commerce
- Se spécialiser sur le secteur animalier
- Favoriser son insertion professionnelle ou sa poursuite d'étude

CONTENU

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Economie et gestion d'entreprise
- Mercatique
- Gestion commerciale
- Négociation commerciale
- Etude de la filière
- Techniques animalières: terrariophilie, petits mammifères, aquariophilie, oisellerie, chiens, chats
- MIL : bassin de jardin

ENSEIGNEMENT GENERAL

- Mathématiques
- Anglais courant et professionnel
- Education socioculturelle
- Education Physique et Sportive
- Informatique
- Organisation économique, sociale et juridique
- Techniques de communication
- Accompagnement au projet professionnel

REMUNERATION DES APPRENTIS SALAIRE MINIMUM BRUT MENSUEL

Valeur du SMIC au 01/01/2020, base 151,67 h par mois

| | - de 18 ans | De 18 à 20 ans | + de 21 ans |
|------------------------|-------------|----------------|-------------|
| 1 ^{ère} année | 27 % | 43 % | 53 % |
| Salaire minimum | 416,00 € | 662,00 € | 816,00 € |
| 2 ^{ème} année | 39 % | 51 % | 61 % |
| Salaire minimum | 601,00 € | 785,00 € | 939,00 € |